

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 25 septembre 2023 à 19H30

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.

Objet n°25 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à la Gare d'Hennuyères.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à la Gare d'Hennuyères.

Lors d'un précédent Conseil communal, nous avons remis un avis sur le SDT dans lequel Hennuyères est repris comme une centralité notamment grâce à sa gare.

La gare d'Hennuyères a été construite en 1841 sur la ligne 96 reliant Bruxelles MIDI à Quévy.

Elle a vu passer un nombre important de voyageurs et de marchandises à travers presque 200 ans.

La halle à marchandises a été démolie en 2010 et, depuis 2021, le bâtiment principal est considéré comme bâtiment vétuste.

Cette situation est fortement regrettable eu égard aux nombreux atouts que cette gare comporte.

En effet, cette gare est facilement accessible, est bien desservie et bénéficie, ce qui est de plus en plus rare, d'un parking gratuit.

En outre, il est indiscutable que cette gare est un bâtiment cher aux habitants du village d'Hennuyères.

Un groupe Facebook a d'ailleurs été créé en 2017 pour réfléchir à un projet de réhabilitation et ou de rénovation de ce bâtiment.

Personne n'ignore l'état dans lequel la gare se trouve et, dès lors, plusieurs questions se doivent d'être posées :

- Quel est l'avenir de cette gare ?
- Quel est le nombre de navetteurs qui l'empruntent et ce nombre est-il en augmentation ?

- Est-ce que le collège a déjà eu l'occasion de s'entretenir avec la SNCB au sujet de ce bâtiment ?
- Est-ce que la Ville a l'intention d'être un partenaire privilégié de la SNCB pour soutenir la rénovation ou réhabilitation de cette gare ?

Ce bâtiment a une architecture particulière qu'il y a lieu de préserver. J'espère que vous y serez attentifs.

On a pu constater que ce genre de biens pouvaient avoir une seconde vie profitable à tous, ne laissons pas cette occasion passer.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question

Le dossier de la gare d'Hennuyères est un dossier pour lequel nous portons un grand intérêt et issu du village, mon attachement y est grand aussi.

Située sur la ligne 96, la gare d'Hennuyères aujourd'hui fermée au public est un bâtiment auquel les villageois sont attachés.

Cette station témoigne de l'expansion de cette ancienne commune à l'époque de sa richesse industrielle aujourd'hui disparue.

Dans une optique de rehausse des quais et de création de rampes PMR, la SNCB a envisagé la solution irréversible de démolition de la gare d'Hennuyères. Cette piste est en effet plus simple et l'état actuel du bâtiment va dans ce sens.

Depuis plusieurs années, nous ne cessons d'échanger avec la SNCB au sujet de l'avenir du bâtiment et tout faire pour éviter ce triste sort, le conseiller Flahaux a pu nous y aider aussi.

Faute de moyen, les travaux des quais et leur accessibilité a été reportée post 2032, la stratégie change, nous laissant du temps pour réfléchir à l'avenir de ce petit patrimoine villageois.

Avec le bourgmestre Maxime Daye, nous avons pu rencontrer la semaine dernière la SNCB

Afin que tout soit entrepris pour vendre le bâtiment afin d'offrir à ce lieu un avenir d'utilité locale.

La solution nouvellement envisagée suite à nos efforts, est la revalorisation de la gare via un appel d'offre pour aboutir à une emphytéose. Ce procédé garantit à la SNCB la bonne gestion des lieux et de garder la main en cas de non-rénovation du bâti.

La procédure pour ce faire va prochainement être lancée par la SNCB, nous relayerons cela via le Braine notre ville.

Nous espérons que des candidats se montreront intéressés et que le projet sera porteur pour les Brainois et les 2782 voyageurs qui empruntent quotidiennement les quais de cette gare.

Des projets similaires comme la maison communale d'Hennuyères aujourd'hui transformée en centre médical et des projets comme Quatre Quarts à Court-Saint Etienne sont des exemples inspirants.

Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT utilise son droit de réplique

Si j'ai bien entendu, si on peut trouver un tiers, on pourrait partir avec un bail emphytéotique, si la ville en a la possibilité, elle pourra se porter acquéreur.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond

Si un privé veut se porter acquéreur, pourquoi pas.

Objet n°26 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative au Chalet du Patro Sainte Jeanne d'Arc.

Objet n°27 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre André Damas relative à la pollution à l'hydrocarbure à l'école communale d'Hennuyères.

Objet n°28 - Questions orales de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative à la labélisation Adeps commune sportive, le projet de production d'énergie locale par bio méthanisation à Soignies et la reprise de la gestion tourisme à Ronquières.